

DOSSIER DE PRESSE

Page 1 sur 12

Site d'Altkirch / Site de Thann

**Organisation territoriale de l'offre de soins
« Accueil, accompagnement et suivi pré et post natals »**

Un acteur de la prise en charge :

Les Maisons Périnatales

lundi 4 novembre 2019

Mardi 22 octobre 2019



www.ghrmsa.fr



Facebook : GHR Mulhouse Sud-Alsace



Twitter : @ghrmsa



YouTube : GHR Mulhouse Sud-Alsace

Contact Presse :

Service Communication

03 89 64 78 55

communication@ghrmsa.fr

DOSSIER DE PRESSE

Page 2 sur 12

SOMMAIRE

- P. 3 Ouverture des Maisons Périnatales**
Un suivi complet avant et après l'accouchement
La volonté d'en faire un lieu accueillant et attractif

- P. 3 Priorité à la sécurisation des soins**

- P. 4-5 Que propose la Maison Périnatale ?**

- P. 5 Un parcours de soins adapté à chaque femme**
Les accouchements se feront à l'hôpital FME ou dans un autre établissement

- P. 6 L'organisation des transports sanitaires normaux et des urgences**
Les informations utiles pour bien préparer son accouchement
Un hôtel hospitalier pour les futures mamans

- P. 7-8 Les équipes de professionnels en place**

- P. 8 Une offre de soins complémentaires entre la médecine de ville et les Maisons périnatales au service des futures mamans**

- P. 9 En pratique**
Horaires et coordonnées

- P.9 L'évolution de l'offre de soins territoriale**



DOSSIER DE PRESSE

Page 3 sur 12

Ouverture des Maisons Périnatales d'Altkirch et Thann

A compter du lundi 4 novembre 2019, les maternités des sites hospitaliers d'Altkirch et de Thann, qui font partie du GRH Mulhouse Sud-Alsace, deviendront chacune une Maison Périnatale ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 17h30 et le samedi de 8h15 à 12h.

Les Maisons périnatales s'inscrivent dans une nouvelle organisation territoriale dont l'objectif est que toutes les femmes trouvent, en proximité, un service, des professionnels de santé pour l'accompagnement de leur grossesse et de leur nouveau-né.

La Maison Périnatale assure un suivi complet avant et après l'accouchement

L'offre de soins proposée aux habitantes du Sundgau et du Pays Thur-Doller évolue vers une prise en charge ambulatoire de proximité spécialisée en périnatalité. Ainsi, à compter du lundi 4 novembre 2019 à 8h15, les maternités des sites d'Altkirch et de Thann deviendront chacune une Maison Périnatale. Chacune de ces structures disposera d'une équipe pluridisciplinaire qui prendra en charge le suivi complet des femmes durant leur grossesse et après leur retour au domicile. Un suivi du nouveau-né sera également assuré dans chaque structure.

La volonté d'en faire un lieu accueillant et attractif

Les deux Maisons périnatales sont implantées chacune dans les anciens locaux des maternités d'Altkirch et de Thann. Elles ont bénéficié d'un plan de travaux pour un investissement global de 100.000 euros. Ce programme a permis de créer des bureaux de consultations, des salles d'échographies et de préparation à la naissance. Des travaux d'embellissement ont également été réalisés dans le but de faire de chaque Maison périnatale un lieu accueillant et attractif.



DOSSIER DE PRESSE

Priorité à la sécurité des soins.

Chaque Maison Périnatale a pour vocation de proposer une prise en charge ambulatoire globale et de qualité, aux futures mamans avant l'accouchement, ainsi qu'aux mamans et à leur nouveau-né, après l'accouchement.

Les deux structures s'intègrent dans une logique de sécurisation du parcours de soins considérée comme une priorité pour le GHR Mulhouse Sud-Alsace. C'est pourquoi le suivi pré et post natal proposé par chaque Maison périnatale s'inscrit dans le cadre de la filière Femme-Mère-Enfant. Le dossier de suivi de grossesse sera unique et partagé par les équipes du pôle Maternité-Gynécologie du GHR Mulhouse Sud-Alsace auquel sont rattachées les deux Maisons périnatales.

Cette mutualisation est rendue possible grâce au déploiement d'un programme informatique spécifique commun aux sites d'Altkirch, de Thann et de Mulhouse. Il contribuera à garantir la continuité du suivi entre les Maisons Périnatales et la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant de Mulhouse. Les informations médicales sont ainsi consignées dès la première consultation. Elles sont partagées avec l'ensemble des professionnels de santé que la future maman rencontrera pendant son parcours.

Que propose la Maison Périnatale ?

Toutes les consultations et examens habituels y sont réalisés :

Avant l'accouchement	Après l'accouchement
<ul style="list-style-type: none"> - Consultations par un gynécologue et/ou une sage-femme - Préparation à la naissance - Suivi Intensif de Grossesse - Echographies - Consultations d'anesthésie - Consultations supports 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultations post-natales - Séances de rééducation périnéale - Ateliers périnataux - Consultations à la lactation - Dans le mois suivant la naissance, suivi de la mère et du nouveau-né par une sage-femme ou un gynécologue - 1ère consultation par le pédiatre

DOSSIER DE PRESSE

Les autres activités du pôle maternité-gynécologie proposées sur site sont :

- Consultations de Gynécologie
- Consultations de Gynécologie pour mineures (Centre de Planification et d'Education Familiale)
- Accès à l'IVG
- Interventions relevant de la chirurgie gynécologique ambulatoire

Un parcours de soins adapté à chaque femme

Dans le cas d'un parcours « standard », la Maison Périnatale assure le suivi pré et post natal des femmes et le suivi des nouveau-nés. Ce suivi comprend les consultations auprès du gynécologue, de la sage-femme et du médecin anesthésiste. Il comprend également les examens d'échographie, les séances de préparation à la naissance ainsi que la consultation pédiatrique. La consultation du 8ème mois de grossesse sera programmée à la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant.

Dans le cas d'un parcours plus « complexe », les femmes présentant un facteur de risque en cours de grossesse continueront à être adressées à l'Hôpital Femme-Mère-Enfant du GHR Mulhouse Sud-Alsace, seule structure dotée d'une maternité de niveau 3 dans le sud du Haut-Rhin. Ce parcours concerne en particulier les femmes présentant une grossesse gémellaire ou pathologique et les femmes pour qui une césarienne est programmée.

Les accouchements se feront à l'hôpital Femme-Mère-Enfant ou dans un autre établissement selon le choix des mamans

Quel que soit le cas de figure, les femmes domiciliées dans le Sundgau et le Pays Thur-Doller auront la possibilité d'accoucher à la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant du GHR Mulhouse Sud-Alsace. Durant leur grossesse, si elles ont choisi d'accoucher au GHRMSA, une visite de la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant sera proposée aux futures mamans.

La maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant du GHR Mulhouse Sud-Alsace est classée de niveau 3. Elle dispose de toutes les prises en charge en néonatalogie. Ses effectifs médicaux et paramédicaux seront renforcés. Le but étant d'offrir les conditions d'accueil optimales pour les femmes qui viendront accoucher et dont le nombre sera plus important.

Les femmes pourront aussi choisir d'accoucher dans une autre maternité de leur choix.



DOSSIER DE PRESSE

Page 6 sur 12

L'organisation des transports, normaux et d'urgence

Dans le cas de l'apparition de symptômes inhabituels ou en cas d'urgence : les femmes peuvent contacter :

- Une sage-femme 24H/24 et 7J/7 au 03 89 37 71 67 pour Thann et au 03 89 08 35 00 pour Altkirch.
- Dans le cas d'une situation d'urgence, elles peuvent appeler : le 15 (SAMU) 24h/24 et 7j/7

Selon le degré d'urgence, les transports sanitaires ou le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation, qui s'associera les compétences d'une sage-femme, seront mis à contribution pour assurer un transport rapide vers la maternité.

Les informations utiles pour bien préparer son accouchement

Pendant leur suivi à Altkirch ou à Thann, les femmes recevront les informations utiles pour préparer l'organisation de leur accouchement. Des supports de communication leur ont été remis pour les informer de l'évolution des maternités et leur faire connaître les services proposés par chaque maison périnatale.

Un hôtel hospitalier pour les futures mamans

Un hôtel hospitalier ouvrira à proximité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant à Mulhouse afin de permettre le rapprochement avec le lieu d'accouchement. Les femmes habitant loin de Mulhouse (plus de 45 minutes de temps de parcours) pourront, si besoin et sur avis médical, y passer les derniers jours avant leur accouchement.

L'hôtel comprend 3 chambres, dont une chambre familiale. Les chambres sont toutes équipées du wifi et de la télévision. Un salon et une cuisine à usage collectif sont également aménagés.

Le coût de l'hébergement des femmes enceintes est intégralement pris en charge par l'ARS.



DOSSIER DE PRESSE

Les équipes de professionnels en place

A partir du lundi 4 novembre 2019, chaque Maison Périnatale disposera d'une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs professionnels de santé : gynécologue-obstétricien, médecin aux compétences pédiatriques, anesthésiste, sage-femme, psychologue, auxiliaire de puériculture et secrétaire.

Organigramme et effectifs	
Pôle Maternité-Gynécologie du GHR Mulhouse Sud-Alsace	
<ul style="list-style-type: none"> - Docteur Philippe WEBER, Directeur médical - Mme Catherine HERBE, Directrice référente - Mme Viviane ADAM, Cadre de pôle 	
Maison Périnatale d'Altkirch	Maison Périnatale de Thann
<p>Personnel Médical</p> <p>3 gynécologues-obstétriciens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr Gabriel CALATAN - Dr Alina FUMURESCU, médecin responsable - Dr Lucian GALATAN <p>1 pédiatre : Dr Brigitte Barbier</p> <p>2 médecins aux compétences pédiatriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr Sandrine MENGIS - Dr Emilie SCHICKLIN <p>Personnel non médical</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 cadre de santé : Mme Anne KOHLER - 4 sages-femmes - 1 auxiliaire de puériculture - 3 secrétaires - 1 psychologue 	<p>Personnel Médical</p> <p>3 gynécologues-obstétriciens</p> <p>Dr Monica FLORES Dr Iuliana JUDE Dr Inga MARTINKIENE</p> <p>1 médecin aux compétences pédiatriques</p> <p>Dr Marie-Jo LEVEQUE</p> <p>Personnel non médical</p> <p>1 cadre de santé : Mme Martine GASS 4 sages-femmes 1 auxiliaire de puériculture 3 secrétaires 1 psychologue</p>

Chaque Maison périnatale est rattachée au Pôle Maternité-Gynécologie du GHR Mulhouse Sud-Alsace.

DOSSIER DE PRESSE

Page 8 sur 12

L'ARS subventionne ces maisons périnatales afin de garantir une offre de proximité pour les femmes de ces bassins de vie.

Une offre de soins complémentaires entre la médecine de ville et les Maisons périnatales au service des futures mamans

Dans la continuité de ce qui se fait jusqu'à présent, les équipes s'appuieront sur les professionnels de santé libéraux et les réseaux de santé de chaque territoire qui permet aux femmes d'accéder à une offre diversifiée en maintenant une prise en charge de proximité pendant leur grossesse et après l'accouchement.

Pour le bassin de Thann-Masevaux-St Amarin :

- 5 cabinets de sages-femmes (Thann, Cernay, Burnhaupt-le-Bas, Lauw et Masevaux)
- 1 cabinet de gynécologie à Cernay
- 1 cabinet de pédiatre à Cernay
- Les médecins généralistes
- Le **réseau de périnatalité Thur Doller**, partenaire reconnu sur le territoire poursuivra son activité et prendra une place centrale dans les suivis des patientes. Son extension vers le Sundgau à l'horizon 2020 est à l'étude.

Pour le bassin d'Altkirch-Dannemarie:

- 1 cabinet de Sages-Femmes libérale (Altkirch)
- 1 cabinet de gynécologue (Altkirch)
- Les médecins généralistes

L'Hospitalisation A Domicile (HAD) Sud-Alsace développera une offre de suivi à domicile des grossesses pathologiques et autres pathologies post accouchement, permettant aux femmes d'éviter une hospitalisation au PFME.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est associée pour le suivi des grossesses et principalement l'accompagnement social des mères et de leur nouveau-né.

DOSSIER DE PRESSE

Page 9 sur 12

En pratique

Maison Périnatale d'Altkirch - 23 rue du 3^e Zouave - 68130 Altkirch
Maison Périnatale de Thann - 1 rue St-Jacques - 68800 Thann

Pour les consultations à la Maison Périnatale, les rendez-vous peuvent être pris au :
- 03 89 08 30 20 pour Altkirch / 03 89 37 71 91 pour Thann

En cas de symptôme inhabituel (douleurs abdominales, écoulement de liquide ou de sang, vomissements très importants, diminution des mouvements fœtaux...), les femmes peuvent contacter une sage-femme 24H/24 et 7J/7 :

- au 03 89 08 35 00 pour Altkirch / 03 89 37 71 67 pour Thann

En cas d'urgence, il faut appeler :

- le 15 (SAMU) 24h/24 et 7j/7

L'évolution de l'offre de soins territoriale

Le renforcement de l'articulation entre la médecine de ville et l'hôpital et les actions de prévention

Depuis 2017, le GHRMSA s'attache à conforter et développer une offre de soins adaptée aux besoins de la population.

A Altkirch, ce sont les spécialités de chirurgie orthopédique, digestive, vasculaire, urologique, mais également les consultations d'ophtalmologie, de dermatologie et de gastroentérologie qui sont renforcées par les équipes médicales du site de Mulhouse.

A Thann, les équipes de chirurgie orthopédique, digestive, vasculaire, urologique, ophtalmologique et en gastroentérologie ont une activité régulière au bloc opératoire. Des consultations de dermatologie viennent compléter cette offre.

Outre la prise en charge des femmes et des nouveaux-nés, l'hôpital renforcera dans les prochains mois son offre de soins sur ces territoires, en lien avec la médecine de ville. Cette offre prévoit :

- De développer l'activité de chirurgie ambulatoire
- De conforter les activités en cardiologie, pneumologie et en chimiothérapie



DOSSIER DE PRESSE

Page 10 sur

- De proposer une offre plus complète en imagerie sur le site de Thann
- De structurer la prise en charge des soins palliatifs
- De créer une filière de prise en charge du cancer du sein sur le Sundgau
- De consolider la filière AVC sur l'ensemble des sites
- De développer l'offre en gériatrie : court séjour gériatrique (Thann), équipe mobile de gériatrie (Thann et Altkirch), attribution de la spécialisation gériatrique au SSR d'Altkirch.

➤ **Mettre la prévention au cœur de l'offre**

⇒ A la demande de la ville d'Altkirch, l'ARS soutient la mise en œuvre d'un **contrat local de santé**. Les travaux de diagnostics ont débuté et les groupes de travail constitués. Le recrutement d'un coordinateur financé par l'ARS est prévu avant la fin de l'année. **La signature de ce CLS doit intervenir au second trimestre 2020**. Cette dynamique s'articule autour de 3 axes :

- **Accès aux soins** : organisation de la permanence des soins, échange de pratiques/articulation Ville-hôpital, transports sanitaires, démographie médicale, exercice coordonné/installations, coordination entre professionnels e-santé, santé mentale
- **Prévention** : soutien à la parentalité, santé environnement (allergies, tri; moustique tigre..), précarité, dépistages des troubles du développement, MDA, addictions
- **Elargissement à terme au-delà de la ville vers l'intercommunalité**

Devant les besoins constatés par tous les acteurs du territoire l'ARS finance la mise en place :

- ⇒ d'une **Antenne de la Maison des Adolescents qui fonctionne depuis le 25 septembre à Altkirch avec des permanences assurés dans le Sundgau**. La mobilisation des élus locaux sur ce nouveau service a été déterminante et a permis sa concrétisation.
- ⇒ d'hôpital de jour de psychiatrie pour adolescents. Projet porté par le GHRMSA et le Centre Hospitalier de Rouffach, **l'ARS soutient le développement de ce projet à l'horizon 2020 qui est inscrit dans le PRS mi-novembre 2019**.



DOSSIER DE PRESSE

➤ S'appuyer sur les professionnels de santé libéraux et les soutenir

⇒ Sur les territoires de Thann et Altkirch, l'ARS soutient la mise en place de **Maison de Santé pluriprofessionnelles** portées par des professionnels de santé :

- Accompagnement à la définition du projet de santé et d'organisation
- Aides financières au démarrage des structures
- Facilitation de toutes les démarches
 - une maison de santé sur Thann est en cours d'élaboration élaboration et l'étude sur les travaux immobiliers est lancée. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de territoire et est parfaitement complémentaire à l'offre de soins sanitaire. **Le dossier sera présenté en comité départemental des soins de proximité en avril 2020 pour une ouverture prévue en 2021**
 - Un collectif de professionnels de santé paramédicaux dans le secteur de Masevaux a identifié des pistes d'élargissement à d'autres professionnels et la venue de médecins généralistes.
 - Mobilisation des médecins généralistes dans la communauté de communes de Saint Amarin avec des pistes de travail coordonné.
 - Il existe un projet libéral en ophtalmologie à Thann : à articuler avec le site hospitalier qui prévoit de renforcer la chirurgie ophtalmologique.
 - Sur Altkirch, le collectif des professionnels de santé est constitué, L'ARS accompagne les professionnels de santé dans la création de la maison de santé. **Le projet sera présenté en comité départemental des soins de proximité en avril 2020 pour une ouverture prévue en 2021.**

⇒ Plus globalement une **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** est en cours de constitution en lien avec l'URPS Médecins libéraux sur le Pays Thur Doller. Elle **fonctionnera d'ici la fin de l'année 2019** et répondra aux missions socles :

- améliorer l'accès aux soins
- développer les actions de prévention santé
- améliorer l'organisation des parcours pluri professionnels

⇒ Dans le cadre d'**objectif « 400 médecins généralistes »** du plan « ma santé 2022 » : ouverture de 2 postes de médecins mixte ville/hôpital et 2 salariés en centre de santé répartis entre les 2 territoires

Tous ces dispositifs sont et seront soutenus par l'ARS et la Assurance Maladie et vise à l'amélioration de l'accès aux soins.

DOSSIER DE PRESSE

Page 12 sur

⇒ **Aides à l'installation de médecins généralistes :**

Les zones de Dannemarie, Altkirch, St Amarin, Thann et Masevaux ont été retenues pour ouvrir droit à ces aides à l'installation. Une de ces aides a été versée en 2019 pour un jeune médecin installé récemment.

➤ **Renforcer l'accueil des personnes âgées et solidifier les parcours**

⇒ **Installation de places supplémentaires d'EHPAD**

Pour soutenir, avec le conseil départemental du Haut-Rhin, Le Sundgau, territoire le plus sous-dotés en places d'EHPAD, plusieurs projets vont permettre de corriger cette situation :

- l'EHPAD de Bellemagny va étendre sa capacité d'accueil de 35 places
- 21 places d'EHPAD supplémentaires pourraient être déployées dans le Sundgau .

⇒ **La télémédecine comme outil**

- 4 EHPAD actuellement équipés pour réaliser des consultations de télémédecine sur le territoire d'Altkirch et 3 EHPAD sur celui de Thann. L'ARS va poursuivre son soutien au déploiement
- Ouverture de la télémédecine par une association dans la vallée de Thann

⇒ **Les Infirmières de nuit d'astreinte dans les EHPAD.** Poursuite de l'accompagnement par l'ARS du déploiement du dispositif. Une généralisation est prévue pour 2020

⇒ **le « Parcours de soins de la personne âgée ».** Définition à court terme des conditions d'un parcours de soin et d'accès aux hôpitaux des personnes âgées. Projet multi facteurs très concret soutenue par l'ARS

